

Note sur Louis Audemars-Valette

Celui-ci est né le 19 avril 1850 au Crêt-Meylan. Il y est décédé le 2 avril 1933. Horloger comme tout bon Audemars qui se respecte, de sang bleu, avait pu préciser Louis-Samuel Golay dans un texte resté inédit.

Il aura toujours professé un grand intérêt pour l'histoire de son village comme aussi pour l'horlogerie en général. Son chef d'œuvre est sans doute cette histoire du Brassus, récit historique sur la fraction de commune et la paroisse du Brassus dès la fondation des couvents de la Vallée de Joux à nos jours.

Titre un peu pompeux certes, néanmoins avec un contenu de haute valeur qui n'aura eu que le défaut d'être trop limité dans l'espace, le Brassus constituant le centre absolu de La Vallée !

Ce texte, écrit entre 1929 et 1931, est resté manuscrit jusqu'en 1996 où il fut imprimé par l'Imprimerie Dupuis alors au Brassus. On pouvait lire en introduction, lignes signées Henri-Daniel Audemars, petit-fils de l'auteur :

Mon grand-père Louis Audemars est né en 1850 et décédé en 1933 ; il avait épousé Ernestine Valette de Yens-sur-Morges. Il était le petit-fils de Louis-Benjamin, fondateur de la maison d'horlogerie Louis Audemars.

Passionné par l'histoire de la Vallée, et par celle du Brassus en particulier, Louis Audemars-Valette a publié en 1921 une notice historique sur les familles Audemars. Dans mon enfance, je l'ai souvent vu remplir à la plume ses cahiers à fourre bleue, et par la suite, j'ai été fort intéressé par son récit historique du Brassus. Ce manuscrit a été achevé entre 1929 et 1931, en pleine crise mondiale. L'auteur n'a pas eu la possibilité de le publier. J'ai toujours souhaité voir se réaliser sa publication. Grâce à l'ordinateur et à la collaboration de mon petit-fils Vincent Audemars, ce vœu a pu se concrétiser. Beaucoup de publications sur l'histoire de la Vallée sont introuvables ; j'espère que cette brochure intéressera les amateurs de l'histoire locale.

Par respect pour l'auteur et pour garder le style et les expressions de l'époque, je n'ai apporté que très peu de modifications au texte original. Quelques explications et compléments d'informations figurent entre parenthèses tout au long du récit.

Ceci étant à peu près les seuls renseignements que l'on puisse lire sur cette homme pourtant remarquable et ayant enrichi la bibliographie combière de manière très significative, autant par des écrits goûtant à l'honneur d'une publication que ceux proposés en son temps à la Feuille d'Avis de la Vallée.

Notons les titres principaux :

Louis Audemars, Développement historique de l'industrie horlogère à la Vallée de Joux de 1712 à 1924, Revue historique vaudoise, 1926

Louis Audemars-Valette, Notice historique sur les familles Audemars établies à la Vallée de Joux dans le courant du 16me siècle, 1921, Imprimerie St-Augustin, St-Maurice, 1928

Louis Audemars-Valette, Histoire du Brassus, 1996

Louis Audemars-Valette, annoté en 2014 par Paul Audemars, L'histoire de Louis Audemars & Cie, The Somenton Printery, 2014.

Ses textes restés longtemps manuscrits concernaient surtout la maison Louis Audemars et les différentes sociétés du Brassus, dont le Cercle des Amis où il était un membre assidu en même temps qu'un admirateur passionné de cette société qui fut à l'origine de nombre des améliorations matérielles de son village.

Précisons ici que son texte sur le Développement de l'horlogerie avait été écrit en vue d'une lecture dans une assemblée organisée au Sentier le 22 août 1925 par la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie. On trouvera plus bas un article sur cet événement écrit par Louis Audemars justement.

Dont on découvre l'arbre généalogique ci-dessous, celui-ci extrait de la publication du maître sur les familles Audemars, de 1928 :

*Enfants d'Eugène François Audemars, fils de Louis-Benjamin, * 1821 † 1897, époux de Louise-Fanny Piguet ; de Louise Meylan (sans enfant) ; de Fanny Yenny, sans enfant.*

Naissances	Décès
1850 19 avril, Louis-Benjamin, épouse Ernestine Valette, de Yens ; ci-après sa postérité.	
1852 28 juillet Maria-Henriette, épouse Paul Nicole de la Combe, dont elle a eu 4 enfants: Charles, Jane, Jane, Robert; 8 fév. 1885	
1854 26 nov., Suzanne, épouse Charly Nicole, de Londres, elle a une fille, Edith, Eugène Audemars a eu 7 enfants, dont les 4 premiers sont morts en bas-âge.	9 mars 1893

46

*Enfants de Louis-Benjamin Audemars, fils d'Eugène, * 1850, époux d'Ernestine Valette.*

Naissances	Décès
1876 30 mai, Louis-Philippe-Eugène, épouse Mina Kuffer, bernoise; ci-après sa postérité	
1878 4 juillet, Ernest-Auguste, épouse Jane Correvon, sans postérité.	
1880 26 juillet, Frank-Emile.	
1881 1 décembre, Gabrielle-Marguerite	
1885 7 oct. Henri-Jean-Eugène, épouse Elise Audemars, de Chez Meylan, ci-après sa postérité.	
1892 10 septembre, Charles-Edouard.	



Louis Audemars-Valette devant sa maison du Crêt-Meylan. L'homme ne paie pas trop de mine dans son équipement d'horloger, stature très modeste. Et pourtant voilà l'une des plus hautes intelligences de notre région.

Les historiens vaudois.

A l'arrivée du premier train en gare du Sentier, samedi 22 août, il y eut une affluence inaccoutumée de voyageurs. C'étaient les membres de la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie qui venaient tenir chez nous, pour la première fois, leurs assises annuelles; beaucoup en ont profité pour prendre contact avec une contrée inconnue pour eux, d'autres pour rafraîchir des souvenirs récents ou anciens. Chez tous les arrivants, nous avons constaté une joie vivante et communicative qui, malgré les menaces du ciel, fait bien augurer de la journée.

Très aimablement accueillis par une importante délégation municipale, les congressistes sont dirigés sur la Maison de Ville où l'hôtelier, M. E. Kuhn, a préparé une collation soignée et aussitôt appréciée. Beaucoup ont effectué un long voyage et les travaux ne sauraient commencer sans un peu de réconfort.

A l'heure exacte prévue par le programme, on entre en séance dans la salle du Conseil communal, vraie antiquité comme éclairage naturel et confort. Elle est cependant méconnaissable grâce à quelques dames du Sentier qui ont procédé à une décoration peu banale; une frise de fougères court à quelque distance du plafond tandis que des vieux coquemars et cuivres pleins de fleurs ornent la tribune présidentielle et les fenêtres. Ainsi parée et toutes lampes allumées, pleine de figures réjouies, la salle est méconnaissable et peut faire encore, sans aucune retouche, le bonheur des générations futures.

Parmi les assistants, on aperçoit la députation de La Vallée presque au complet, plusieurs membres du corps enseignant, beaucoup de jeunes gens (ce qui est tout en leur honneur) un grand nombre de dames et celui que tout bon Vaudois aime, respecte et vénère: le docteur César Roux. Comme journalistes, nous apercevons MM. Samuel Aubert (Revue), J. Pithon (Feuille d'Avis de Lausanne) et Mottaz (Revue historique vaudoise). Le bureau de l'assemblée est formé de MM. Louis Bosset, architecte à Payerne, président, et Marius Perrin, professeur, à Lausanne, secrétaire.

Monsieur L. Bosset ouvre la séance par des remerciements adressés aux autorités locales; il adresse un souvenir ému aux disparus, membres de la société dès sa fondation, soit en 1902; il rappelle le noble but de l'association qui s'efforce de sauver de l'oubli ou de la destruction les monuments les plus modestes et les vieilles choses, témoins du passé, et de développer le goût de l'histoire, science encore trop négligée et méconnue. Pour faire partie de la société il n'est point nécessaire d'être un érudit, il suffit d'aimer sa petite mais superbe patrie, le canton de Vaud.

Il est aussitôt procédé à l'admission de trois nouveaux membres: MM. Paul Givel, Auguste Pignet, professeurs au Sentier, et Louis Glasson, curé de Rolle.

C'est à M. Louis Audemars-Valette qu'échoit l'honneur de présenter le premier travail prévu au programme: «Développement historique de l'industrie horlogère à la Vallée de Joux de 1712 à 1924», travail que nous ne pouvons songer à reproduire in-extenso mais dans lequel nous prendrons quelques coupures bien propres à intéresser ceux qui n'ont pas ou le privilège de l'entendre; c'est un document qui devrait prendre place dans les archives communales ou mieux encore dans celles de l'École d'horlogerie. Nous signalons la chose à qui de droit.

(A suivre.)

Note. — Pour une cause imprévue, nous nous voyons obligés de renvoyer la suite à huitaine.

été habité de tout temps : sous une couche d'environ deux et demi mètres de tourbe, on a découvert des traces incontestables d'un foyer et d'une quantité de cendres. Quelle source de controverses et de calculs pour les géologues et historiens !

Si les démêlés entre Lieu et Abbaye furent nombreux, ils ne le furent pas moins avec Mouthe. Les habitants de cette dernière station procédèrent à des déboisements dépassant largement la ligne de partage des eaux. Le nom local «Les Plainoz» est d'origine franc-comtoise incontestable. N'est-ce point pour mettre fin à un droit de bochéage séculaire que le canton de Vaud dut mettre des gardes armés aux postes du Chalet Capt et des Mines ?

Par l'étude des noms locaux et par quelques vestiges de constructions, on arrive à déterminer avec une certaine exactitude l'emplacement du couvent du Lieu. A sa disparition, les habitants du village se partagèrent ses biens ; témoin les 52 parcelles de plantage sises «Au vieux Moutier», dont on peut admirer la bonne tenue et l'excellente mise en valeur.

A Mouthe «Aux Nonnes», se trouve une même division de l'ancien terrain monacal (61 parcelles), tandis qu'à l'Abbaye on cherche en vain un même amour des lieux sacrés.

M. Aug. Pignet adresse des remerciements à M. Alphonse Rochat, instituteur, pour sa précieuse collaboration à cette étude qui, peut-être et souhaitons-le, stimulera parmi notre jeunesse le culte des choses du passé.

Au même instant, un peu de plâtre tombe du plafond, fait ressauter quelques congressistes qui, croyant à un tremblement de terre, sortent leur montre pour noter l'heure exacte de la secousse sismique venant si à propos illustrer la séance. Vous voyez d'ici la douce hilarité qui secoue l'assistance !

Enfin, M. Charles Gilliard, professeur, rajoint le style d'un document narrant, dans ses plus petits détails, une «Ambassade d'Aymon de Montfalcon», l'avant-dernier des évêques de Lausanne, auprès de son collègue l'évêque de Sion afin de récupérer le Bas-Valais enlevé par ce dernier pendant les guerres de Bourgogne.

Ce document est d'un intérêt historique captivant, mais les profanes retiennent surtout combien ces gens de robe avaient de peine à ouïr la messe à jeun tant on faisait bonne chère et grand honneur aux crus de qualité. «On ne fut pas sans bien en boire», est-il dit à propos d'un délicieux Malvoisie. On y jouait aussi, à preuve qu'à Louèche les Bains, l'évêque de Lausanne constatait que, de ce train-là, sa bourse se trouverait bientôt mal en point. Il y avait des dames aussi. L'auteur de la lettre termine en regrettant sa méconnaissance de la langue allemande qui empêchait de prendre une parfaite connaissance des documents qui lui furent soumis et surtout d'entrer dans une intimité plus grande avec des dames venues aux bains depuis l'Unterwald. On ne s'ennuyait donc pas dans un si auguste voisinage !

En fin de séance, M. Frédéric Dubois présente la plus ancienne carte de notre pays, un vrai chef-d'œuvre historique et artistique, dont le calque a été établi par les soins de M. le Dr Hegg, directeur du cadastre vaudois, auprès duquel on peut s'en procurer des exemplaires. Cette carte, soit un fragment de la «Carte de la République de Berne», a été établie en 1577-78 par Thomas Schepf, et devrait figurer dans chacune des salles municipales de notre vallée, tellement captivante est sa consultation. Elle est établie au 1/130.000 environ et représentait pour l'époque un travail du genre de la carte Dufour.

Mais on a hâte de quitter une salle à l'air irrespirable pour prendre part au banquet officiel servi dans la grande salle du Lion d'Or.

Au dessert, M. le président Rosset remercie les autorités et la population de leur sympathique accueil, les auteurs des travaux précités, M. le syndic Audemars, M. Marcel Aubert-Pignet, organisateur de la journée, les dames du Sentier et la cuisine de l'Hôtel dont la renommée est établie au loin.

Il reste à parler du monument historique de l'Orient consistant en une pierre portant l'inscription : «N. M. 14 avril 1803», érigée par le patriote Philippe Berner. C'est à l'heureux possesseur du fonds ainsi que de la maison de Ph. Berner, M. Ernest Capt, municipal, qu'échoit l'honneur de nous parler de cet éminent patriote, son anté-possesseur.

Comme il est plus que probable que cette remarquable biographie sera publiée dans la «Revue historique vaudoise», nous nous permettons tout simplement d'y renvoyer nos lecteurs. La pierre commémorative précitée a été classée parmi les monuments historiques officiels et protégée comme tels.

M. Maurice Barbey, avocat, met en circulation la photographie d'une borne frontière du

Les historiens vaudois.

(Suite)

C'est au tour de M. Auguste Pignet, professeur, de monter à la tribune pour traiter des «Rapports de l'ancien couvent du Lieu avec celui de Mouthe.»

Les heurs et malheurs du monastère du Lieu furent sans nombre. Il est d'abord incendié. A peine relevé de ses ruines il entre en procès avec celui de l'Abbaye ; on cherche de part et d'autre à s'approprier les privilèges attachés aux droits de propriétaire des plus vastes territoires possibles. Le couvent de St-Claude se met de la partie et abandonne, après juste indemnité, ses droits sur la Vallée de Joux.

Le bassin de la source du Doubs doit avoir

Risoud (photo de M. Pillichody) datant de 1716 et portant d'un côté la fleur de lys et de l'autre l'ours de Berne.

Un pèlerinage est organisé aux musées de Chez-le-Maitre et à l'Orient, puis nos congressistes quittent notre Vallée enchantée de leur court séjour. A notre tour, nous avons renouvelé de bonnes et anciennes connaissances et garderons de cette courte visite, que nous aurions aimée plus ensoleillée, le plus charmant des souvenirs.

* * *

Quelques points d'histoire concernant l'Introduction de l'Horlogerie à La Vallée de Joux.

(Notes tirées du travail présenté par M. Louis Audemars, au Bessus, à la séance de la Société d'histoire et d'archéologie du 22 août 1935.)

« Il faut remonter au commencement du XVIII^{me} siècle (1712) pour trouver à La Vallée de Joux les premiers éléments d'une industrie ayant quelque rapport avec l'horlogerie. Un jeune homme, Joseph Guignard, apprit lapidaire au pays de Gex et vint ensuite faire des apprentis à La Vallée, où cette industrie fit bientôt de rapides progrès.

« Si on y travaillait les pierres précieuses, on y taillait surtout le verre coloré servant à orner la bijouterie et la quincaillerie. Insensiblement, on arriva à fabriquer les divers contre-pivots utilisés en horlogerie. Mais ce n'est qu'à partir de 1840, que la maison Louis Audemars engagea un apprenti pour le former à la fabrication de tous genres de pierres percées et non percées dont on fait usage en horlogerie. Cette industrie des p'erristes, issue du lapidaire, s'est énormément développée jusqu'à nos jours; elle occupe un très grand nombre d'ouvriers travaillant pour tous les peuples du monde.

« A peu près à la même époque, il se fabriqua à La Vallée quelques horloges en bois, en fer et en laiton, très grossièrement façonnées mais qui remplacèrent avantageusement les moyens primitifs antérieurs employés pour la mesure du temps.

« Ces horlogers allèrent se former à Bellefontaine pour arriver à fabriquer la vraie horloge dite de Morez dont plusieurs spécimens existent encore. Les frères Moise et Isaac Golay construisirent l'horloge du clocher du temple du Sentier en 1737.

« L'introduction de l'industrie horlogère à La Vallée dans la première moitié du XVIII^{me} siècle fut fortement entravée par l'obligation de se constituer en «corporations» ou «maîtrises» octroyées par LL. EE. de Berne afin de donner quelque appui aux horlogers isolés qui, sans cela, se trouvaient complètement paralysés dans leurs travaux. D'un autre côté, les conditions d'entrée dans ces maîtrises étaient draconiennes et décourageaient les jeunes gens désireux de se vouer à l'horlogerie.

« Pour le candidat à la maîtrise, qui avait son siège hors du pays, il ne s'agissait rien moins que de faire 5 années d'apprentissage chez un maître breveté, 3 ans de compagnonnage comme ouvrier, après quoi, sur la présentation d'une bonne montre faite avec soin sous la surveillance de la maîtrise, le jeune homme devenait membre de la corporation avec le titre de «maître» et le droit de former des apprentis. Le nom de «chef-d'œuvre» désignait alors la montre présentée au jury pour l'obtention de la «lettre de maîtrise». Il s'agissait donc de travailler pendant 8 années, sans les ressources de son propre travail et avec l'incertitude de la réussite.

« Pendant ces pénibles tâtonnements, le véritable introducteur de l'horlogerie à La Vallée, Samuel-Olivier Meylan, venait au monde au hameau de Chez-le-Maitre. On ne connaît rien de ses premiers travaux mais on peut le supposer un jeune homme adroit et persévérant dans son désir d'apprendre à faire une montre.

« Avec ses propres économies, il partit pour Rolle, en 1740, où il rencontra un artiste horloger disposé à lui apprendre le métier. Il réussit plus rapidement qu'il n'espérait. Dans l'idée que son isolement à La Vallée lui permettrait de se passer des maîtrises, il forma un apprenti après sa rentrée de Rolle... Mais les corporations veillaient et celle de Rolle lui intimait l'ordre de renvoyer son apprenti. Après quelque résistance il céda; mais il quitta de nouveau le coin natal pour aller, accompagné de son protégé, dans le pays de Neuchâtel où il se perfectionna.

« Il se présenta ensuite devant la maîtrise de Moudon pour y faire son «chef-d'œuvre». Ayant réussi, il obtint le titre de «maître» et la liberté de s'établir dans le pays de Vaud et de développer l'horlogerie autour de lui.

« Rentré vers la fin de l'année 1742, avec son apprenti et l'un de ses premiers imitateurs, ils adressèrent une requête à LL. EE. demandant à être libérés de leurs obligations envers les maîtrises jusqu'à ce qu'ils fussent assez nombreux,

soit 7 maîtres, pour en former une au Chenit.

« Cette libération leur fut accordée le 5 février 1749; par la suite, ils s'organisèrent en société pour le partage des frais de cette concession. Cette société fut de nouveau inquiétée par les maîtrises réunies et celle de Rolle en particulier, ce qui leur occasionna de nombreux frais et désagréments.»

« Les horlogers de La Vallée se décidèrent alors à présenter à LL. EE. un nouveau règlement de maîtrise qui fut sanctionné en septembre 1756. Après de multiples tergiversations et difficultés, on aboutit enfin à l'état de choses naturel et actuel, savoir l'abolition de toute maîtrise décrétée par Berne le 6 mars 1776; le décret comportait entre autres la liberté de l'industrie et du commerce des produits de l'horlogerie.

« A l'époque où S. O. Meylan luttait contre l'intransigence des maîtrises, d'autres jeunes gens de talent s'expatrièrent aussi pour aller apprendre la fabrication des montres. Parmi eux, il faut citer Pierre-Henri Golay, de Derrière-la-Côte, dont la famille a fourni cinq générations de cadratursiers, et Abraam-Samuel Meylan, de l'Orient; tous deux se rendirent à Fleurier pour se perfectionner dans leur vocation.

« On ne saurait assez retenir, comme étant d'une importance capitale pour la Vallée de Joux, ces dates de 1740 et années suivantes au cours desquelles de courageux et persévérants jeunes gens s'expatrièrent pour apprendre la profession d'horlogers puis, rentrant au pays natal, y apportèrent les premiers éléments d'une industrie qui, pendant plus de deux siècles, a fait la prospérité de notre contrée.

« Il faut se représenter ce que fut cette vallée pendant environ 4 siècles, dès la fin du XIII^{me} à la fin du XVII^e, pour se rendre compte des progrès immenses réalisés grâce à l'industrie jusqu'au milieu du XIX^{me} siècle et surtout depuis cette dernière date par son complet épanouissement.

« Le pays était alors couvert de vastes et sombres forêts, sans doute coupées et embellies par le lac et quelques riantes clairières, que les rares habitants peuplèrent en se disséminant de l'est à l'ouest, en fondant de nombreux hameaux qui se sont agrandis dans la suite des temps.

« Ces habitants vivaient très chétivement des produits de leur bétail et d'un sol d'une grande pauvreté naturelle qu'aggrave encore l'âpreté du climat. Quelques ambrons d'industrie résultant de l'exploitation des bois, réduits partiellement en charbon, des hauts-fourneaux pour la fabrication d'un fer grossier et des verreries primitives étaient les seuls éléments capables de procurer quelques ressources supplémentaires à la population. Aussi l'augmentation de cette dernière fut-elle très lente jusqu'à la fin du XVIII^{me} siècle, malgré les familles nombreuses, à cause de l'émigration vers des pays plus hospitaliers.

« Aujourd'hui, grâce à la persévérance de Samuel-Olivier Meylan, nous avons de belles industries en pleine prospérité qui ont transformé l'âpre et sauvage «vallée de Joux» en une riante contrée attirant les amateurs de belle nature, où l'on accède en deux heures de chemin de fer dès les bords du Léman; en compagnie de tous les produits de l'univers qu'on peut désirer.

« Outre les difficultés inhérentes à tout début d'une industrie dans une contrée, on peut mentionner ici que les services de transport, pour arriver à La Vallée ou en sortir, étaient des plus primitifs et presque impossibles en hiver.

« Des messagers munis d'une hotte passant le Marchairuz furent les premiers chargés des correspondances et souvent d'assez grandes valeurs. Parmi ces messagers assez irréguliers, on peut citer Moise Eténoz du Lieu.

« Le premier service postal officiel, accordé en 1748, fut un messager allant deux fois par semaine à Romainmôtier. En 1825, il fut accordé un courrier à un cheval qui faisait trois courses par semaine à Cossonay. Ce service fut ensuite quotidien, puis deux, trois et quatre fois par jour, dont un vers les Rousses, jusqu'à l'établissement du chemin de fer, en 1899, lequel a été le couronnement du développement industriel.

« La tradition rapporte que vers la fin du XVIII^{me} siècle, plusieurs ouvriers du Bas-du-Chenit ayant fabriqué un certain nombre de montres sans en trouver l'écoulement, entreprirent dans ce but un voyage... en Orient où, sans aucune notion de ce qu'était un pareil voyage à cette époque, ils ne purent parvenir. Arrêtés en Italie comme des malfaiteurs, ils furent dépouillés de tout leur avoir. Ce n'est qu'à grand-peine et avec l'aide de la charité publique qu'ils purent rentrer au pays. Si ce premier essai commercial eut eu plus de succès, il aurait peut-être donné une autre direction à la fabrication de notre horlogerie....

» Nous pouvons constater que l'esprit individualiste et quelque peu égoïste qui s'est appesanti sur toute notre économie sociale, a effleuré notre industrie horlogère sans qu'il soit possible d'entrer dans plus de détails.

» Les horlogers de talent ne nous manquent guère mais, malheureusement, tout l'effort de l'esprit est tendu vers les sports et les jouissances de l'heure présente. Dans ces dispositions absorbantes, on oublie facilement qu'il y a bientôt un siècle et plus, de courageux pionniers de notre industrie, oubliant leur confort, s'en allaient au loin pour collectionner et rapporter au pays les éléments qui manquaient à notre industrie horlogère pour acquérir le développement actuel.

» Que nos jeunes horlogers songent donc un peu à l'avenir qui exige des progrès toujours nouveaux, qu'ils essaient de sortir du rang, soit individuellement soit collectivement, afin de renforcer le nombre de nos fabricants tout à fait insuffisant pour absorber les quelque quinze élèves qui sortent annuellement de l'École d'horlogerie de La Vallée (fondée en 1901.) Malgré son effectif annuel d'environ 45 élèves, elle ne pourra que périliter si elle ne sert qu'à former des ouvriers pour l'émigration au lieu de répondre au véritable but pour lequel elle a été créée, savoir de développer suffisamment l'industrie pour faire de La Vallée un vrai centre de fabrication horlogère où viendraient les acheteurs comme c'est le cas dans le Jura nouchâtelois et bernois.

» Quand le Comité de la Société industrielle et commerciale de La Vallée s'occupa pour la première fois, vers 1880, de cette école, il restait un seul apprenti dans la Commune du Chenit ! Si, après de grandes luttes, on a paré à cette lacune au moment opportun, il ne serait que temps de songer au plus grand développement de notre fabrication de la montre complète (qui ne progresse pas recule) afin d'absorber davantage, chez nous, les produits de nos fabriques d'ébauches bien outillées. C'est pour ce plus grand développement que nous formons les vœux les plus ardents.

Le Brassus, en août 1925.

Louis AUDEMARS.

FAVJ du 3 septembre 1925.

Louis Audemars était donc décédé le 2 avril 1933. Dans l'indifférence générale, il semble, puisqu'aucun texte nécrologique, selon nos recherches, ne lui fut offert. Il avait 75 ans. D'autres photos de cette personnalité remarquable seraient bonnes à prendre. Qui sait si le hasard ne nous fera pas découvrir de tels clichés d'ici peu ?